

ral de l'Industrie animale, et la Société des Éleveurs de Porcs de Québec, a établi, au cours de 1934, à Princeville, cté d'Arthabaska, une station d'engraissage des porcs provenant de truies que l'on destine à l'enregistrement supérieur.

Cette station a été fondée dans le but de faciliter aux éleveurs l'engraissage des porcs, et en même temps d'étudier plus attentivement le problème de l'alimentation économique. Cette station est sous la surveillance d'un comité représentant les deux ministères de l'Agriculture et la Société des Éleveurs de Porcs.

Les sujets nés de truies enregistrées, marqués par l'inspecteur fédéral, à la naissance, sont achetés à l'âge de 60 jours par la station d'engraissage. Dès qu'ils ont atteint le poids requis pour le marché, ils sont abattus, les carcasses sont appréciées et il est accordé un nombre de points pour le nombre de porcelets nés de la truie, l'indice de maturité et l'indice d'abatage. Ce sont les points obtenus à l'abatage qui décideront si la truie doit être qualifiée ou non. Le rapport du pointage est fourni à l'éleveur propriétaire de la truie, il est même invité à assister, lorsqu'il le peut à l'abatage et à l'appréciation des porcs.

Au sujet de démonstration d'abatage, les congressistes ont demandé au comité de surveillance de la station de Princeville, s'il ne serait pas possible d'inviter les éleveurs à un pique-nique agricole à la station de Princeville, afin que les cultivateurs aient l'avantage de visiter cette porcherie, étudier les méthodes d'engraissage et assister à une démonstration d'abatage. Il est tout probable que cette demande sera agréée. Nous en reparlerons.

Notre station de Princeville, a obtenu d'excellents résultats pour une première année, et les éleveurs de porcs de race pure sont invités à profiter des avantages qu'elle peut leur offrir pour faire qualifier leurs truies d'élevage à l'enregistrement supérieur.

Nous publierons prochainement des notes intéressantes sur les régimes alimentaires adoptés à cette porcherie d'engraissage.

LES ÉLEVEURS DE BOVINS CANADIENS

Les Éleveurs de bovins Canadiens ont terminé une année brillante, si l'on tient compte des difficultés de toutes sortes que nous rencontrons. Le nombre de membres s'est maintenu; les enregistrements accusent une augmentation de deux cents, sur 1933; il y a eu également trente-sept transferts de plus que l'année précédente. Les chiffres se rapportant à ce dernier item indiquent une augmentation des ventes chez les éleveurs. En effet, le courant n'a jamais été plus favorable que depuis quelques années à la vente de bons animaux, les cultivateurs qui désirent progresser, comprennent mieux en ce moment l'influence de bons animaux reproducteurs, surtout d'un bon taureau pour améliorer graduellement le troupeau laitier.

Les qualifications au Livre d'Or pour les femelles se sont bien maintenues, tandis que chez les taureaux il y a eu augmentation des inscriptions au Livre d'Elite. Devons-nous insister encore sur l'importance du contrôle officiel de production laitière chez les éleveurs de bovins de race pure? Comment disposer avec profit du fruit de son élevage, si l'on n'est pas en mesure de renseigner l'acheteur sur les aptitudes laitières des animaux dont on veut disposer?

Les membres des cercles de Jeunes Éleveurs de bovins Canadiens, de St-Norbert, St-Patrice de Lotbinière, St-Gervais de Bellechasse et de Montma-

Les éleveurs en Congrès à Québec

(suite de la page 84)

gny sont encore en fonction. Ces jeunes éleveurs progressent et constituent un précieux actif pour la société.

La société a manifesté son appréciation pour le travail d'organisation pratique que poursuit M. Stéphane Boily, avec ses clubs de jeunes éleveurs. Les éleveurs souhaitent que ce genre d'organisation qui a donné jusqu'ici, de si bons résultats, de même qu'un essor considérable à l'élevage du pur sang, soit non seulement maintenu mais qu'il prenne plus d'extension.

Par un vote de 28 contre 15, il a été résolu qu'à l'avenir seront enregistrées comme sujets de race Canadienne aux Annales Nationales, les quelques rares génisses naissant avec une légère tache de blanc sous le ventre avant l'ombilic. Il arrive que d'excellentes génisses répondant parfaitement au standard de la race comme conformation et couleur sont refusées à l'enregistrement, ce qui suscite chez les éleveurs où ce phénomène se produit des recriminations contre la rigidité d'un règlement qui n'a pas toléré l'admission de tels sujets au sein de la race Canadienne. La constitution, de par ce vote, se trouve amendée de manière à tolérer l'admission de ces sujets à l'avenir. Il est entendu que les sujets mâles où le même phénomène se produirait ne pourront être enregistrés pour aucune considération. Il faut comprendre par là que la Société n'entend pas favoriser les sujets ayant des taches de blanc. Le type Canadien idéal, chez les bovins est celui qui est brun noir avec rayure brune sur le dos, mais n'ayant aucune tache de blanc sauf sur le pis. Et pour maintenir cette caractéristique de la race, que les pionniers ont tenu à fixer par une sélection très rigoureuse et un règlement très sévère, on a prévu que les mâles provenant d'une vache enregistrée mais ayant un peu de blanc sous le ventre ne seraient pas éligible au Livre d'Elite.

Le type Canadien idéal, chez les bovins est celui qui est brun noir avec rayure brune sur le dos, mais n'ayant aucune tache de blanc sauf sur le pis. Et pour maintenir cette caractéristique de la race, que les pionniers ont tenu à fixer par une sélection très rigoureuse et un règlement très sévère, on a prévu que les mâles provenant d'une vache enregistrée mais ayant un peu de blanc sous le ventre ne seraient pas éligible au Livre d'Elite. Le bon éleveur de bovins Canadiens aura donc toujours l'ambition d'améliorer son élevage afin de conserver à la race Canadienne sa couleur typique.

Cet amendement aux règlements a été voté après que le comité qui avait été chargé d'étudier le projet eut présenté son rapport. C'est M. Stan. Chagnon qui a soumis le rapport aux congressistes.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVREURS

Parmi les résolutions votées à l'assemblée de la S. générale des Élevreurs, nous citerons les suivantes: Demande aux autorités fédérales et provinciales que l'Exposition des Trois-Rivières soit maintenue et qu'elle soit tenue durant la semaine précédant l'exposition de Québec.

Les éleveurs prient le gouvernement fédéral d'engager des employés bilingues comme classificateurs du bétail aux cours à bestiaux de la province de Québec.

Une demande analogue a été faite aux autorités des chemins de fer pour que les employés qui ont charge des wagons d'animaux que nous envoyons à l'Exposition Royale, soient bilingues. M. L. C. Roy, au nom du chemin de fer National a promis qu'en autant que sa compagnie était concernée, il appuierait cette demande des éleveurs.

Demande sera faite aux autorités de l'Exposition provinciale pour que les stalles de porcs, de moutons et les écuries des chevaux soient agrandies et mieux aménagées, et que l'on améliore les conditions du système d'aqueduc, les éleveurs ayant bien des difficultés à laver les animaux avec le système actuel.

avez foi dans les bonnes méthodes de production et d'élevage et je sais que vous ne nous laisserez pas abattre par les embarras que suscite la crise".

Je vous félicite du bon esprit que vous apportez dans vos débats. Quant à M. Byrne, votre président, il a un mérite tout particulier dans notre province. Il a toujours encouragé les jeunes, il sait, au besoin, mettre sa bourse à contribution pour disséminer les bons animaux laitiers dans toutes les régions de la province. Je suis sûr que les cultivateurs gardent à votre endroit, M. Byrne, un sentiment qui se manifestera quelque jour.

"Dans ces temps de perturbation générale, dit encore M. Godbout, toutes les administrations sont assaillies par toutes sortes de demandes réalisables et irréalisables. Vous avez compris, dans la tenue de vos délibérations, cette situation, je suis donc persuadé que vous ne demanderez rien d'irraisonnable, vous serez donc les bienvenus.

Il me fait de même plaisir de saluer les propagandistes, qui travaillent avec vous, ils sont nommés pour vous servir et étudier les problèmes avec vous. Je souhaite la bienvenue au Dr E. S. Archibald et aux propagandistes du fédéral, et je suis heureux de leur répéter que Québec leur offre la plus entière et la plus franche coopération. C'est une condition du succès de notre agriculture.

Vous êtes, messieurs les éleveurs, ceux qui sont les plus avancés, puisque vous avez cette chance d'exercer l'apostolat dans vos milieux, il vous incombe de renseigner vos concitoyens.

Organisez bien votre production. Il y a plus à faire dans ce domaine que dans la recherche des marchés. A côté de cultivateurs qui produisent le lait à \$2.00 les cent livres d'autres arrivent avec un coût de production bien inférieur à cela, il y a donc encore bien des choses à faire pour abaisser le coût de production.

Le bon élevage est à la base de notre succès. Il nous faut soigner l'alimentation d'été. Les cultivateurs négligent les pâtures. Sur un trop grand nombre de fermes c'est la partie du domaine que nous négligeons davantage.

Nous devons surveiller la santé de nos animaux. Les cultivateurs ont fait un effort méritoire pour enrayer la tuberculose bovine, 85% de nos animaux ayant été éprouvés. Mais il y a encore l'avortement contagieux chez les bovins et autres espèces animales, qui constitue une menace constante qu'il nous faut enrayer à tout prix. Je puis vous assurer que le Département est disposé à travailler avec vous pour enrayer la maladie. Je me demande ce que seront nos troupeaux dans dix ans, si dès maintenant nous ne faisons pas l'effort voulu pour enrayer le fléau.

Pour réussir, il faut encore que nous nous sentions les coudes. Nous devons comprendre ce que c'est que la coopération. Nous voulons que les fermiers mettent leurs efforts en commun pour produire plus économiquement et montrer leurs produits sous une forme plus attrayante.

Sans la coopération on ne peut compter sur un succès complet. Consentez à faire le sacrifice de vos sentiments personnels pour travailler au bien commun et vous aurez compris ce qu'est la vraie coopération.

Tous les cultivateurs bien organisés qui viendront nous trouver avec des coopératives bien fondées, nées viables, nous ne pourrons rien leur refuser qui soit raisonnable.

Le gouvernement d'Ottawa poursuit les travaux de recherche. Québec en fait

L'œuvre agricole curé gradué d'un lège d'Agricult

(suite de la page 84)

le plus possible et à leur donner des démonstrations pratiques.

Aujourd'hui, il se produit un manque de lait dans la paroisse de Hanmer pour subvenir aux besoins de la population de la ville de Hanmer. Le bon apôtre religieux et agriculteur croit que, d'ici peu, sa paroisse sera aussi en état de fournir suffisamment de lait pour maintenir une bonne qualité de beurre et de fromage en opérant qui serait un fait accompli au n'eut été la crise.

Comme nous le rapportons, le soleil est pauvre; les engrangements de résultats, c'est pourquoi M. le curé de Hanmer poursuit continuellement nouvelles expériences sur les pratiquant divers systèmes de culture et de nouvelles façons d'exploiter le terrain. Il est convaincu qu'il existe une industrie laitière pouvant être développée avec profit, aussi s'efforce-t-il d'améliorer les conditions, laissons les autres régions mieux favorisées par rapport de la fertilité du sol et des grosses récoltes de foin et fourrages.

Lorsque M. l'abbé Séguin s'est acquéreur de la ferme qui est aujourd'hui considérée par les fermiers de la région comme une ferme de destination, cette propriété était abandonnée sur le terrain pratiquement inculte, les visiteurs passant par cet endroit du nord d'Ontario peuvent voir l'ordre, la propreté et la bonté de "La Ferme O K Jersey Farm", qui attire l'attention des gens qui circulent sur cette route.

Les ministères fédéral et provincial d'Agriculture encouragent M. le curé Séguin dans sa rénovation agricole qu'il a commencé et qui est profitable pour ses paroissiens des fermiers de toute la région.

M. le curé de Hanmer n'est pas dans ce domaine agricole dans le but de gagner de gros revenus, ni pour des raisons éplatrices, mais essentiellement pour être en mesure de démontrer aux agriculteurs de la région la valeur de l'industrie théorique qu'il propage dans le milieu et les méthodes qu'il utilise dans la pratique, lesquelles doivent prouver l'avantage de l'industrie dans ce district.

De concert avec les ministères d'Agriculture le propriétaire de la Ferme "O K Jersey Farm" propose des expériences d'acculturation de pommes de terre et autres variétés susceptibles de réussir sur un sol léger et peu profond.

Il y a quelques années, M. le curé Séguin achetait un char de grain ensemencé enregistrée "Montague". C'est du fruit de cette semence que les agriculteurs sont arrivés à produire des pommes de terre de semence "Verte" certifiées. A l'exposition de cette année, et depuis trois ans, les pommes de terre de Hanmer remportent le premier prix.

M. le curé Séguin et l'agriculteur M. P.-A. Dorion, ont acheté des parcelles de diverses variétés d'orge et de blé, provenant de Guelph et ces variétés ont obtenu bons rendements.

Cependant l'industrie laitière doit comme l'activité agricole être profitable de cette paroisse. L'objectif d'obtenir la meilleure qualité possible pour satisfaire la demande.

(suite à la page 86)